



**Déclaration liminaire
FSU / CGT Educ'action
CTA du 23 mars 2020
Académie de Poitiers**

Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres de ce CTA

La situation que nous connaissons aujourd'hui est inédite, dramatique. Nous avons prévu une déclaration beaucoup plus longue, plus détaillée sur chacun des points de notre ordre du jour. Mais l'urgence n'est sans doute pas à la lecture de cette déclaration. L'urgence est sanitaire. L'enjeu est de santé, de chacun, de santé publique. Nous tenons à saluer ici l'effort remarquable des personnels soignants en premier lieu, et de tous ceux qui, au risque de leur santé, par leur travail, assurent notre quotidien. Les agents du service public ont manifesté un engagement immédiat et conséquent dans la gestion de cette crise. La Nation devra s'en souvenir ; nos gouvernements devront s'en souvenir demain.

Les personnels d'enseignement et d'éducation, les personnels de santé et des services sociaux, les personnels administratifs, titulaires comme contractuels, ont veillé à garantir la sécurisation psychologique des élèves qui leur sont confiés et dans la mesure du possible, la poursuite des apprentissages. Or force est de constater qu'au début de cette période, certains personnels ont pu être mis en danger par les propos souvent contradictoires de notre ministre, par le zèle de certains chefs d'établissements. Force est de constater encore que la fameuse « continuité pédagogique » soulève interrogations et pose problèmes, des problèmes matériels et techniques mais aussi pédagogiques, de justice sociale. Chacun doit le garder à l'esprit sous peine de créer de la dissension, de l'injustice là où, plus que jamais, nous avons besoin de transparence, de solidarité. Pour nos organisations syndicales, la continuité pédagogique doit s'entendre avec toute la raison, la prudence qui s'imposent. Elle ne devra pas demain être considérée comme un laboratoire d'expériences pour une pédagogie nouvelle alors qu'elle est au mieux un « montage » d'urgence réalisé par des personnels volontaires mais trop peu formés au distanciel et qui considèrent d'ailleurs que l'acte pédagogique ne peut se concevoir autrement qu'en présentiel.

C'est particulièrement le cas pour l'EPS et le Sport scolaire qui victime du report ou de l'annulation générale des rencontres sportives mondiales, devra être renforcé pour redynamiser les jeunes victimes de la sédentarité liée au confinement.

Aussi, la continuité pédagogique est un moindre mal, un pis-aller.

Dans ce contexte, la seule réponse qui puisse s'entendre est celle de la bienveillance, d'une bienveillance sincère, d'une attention soutenue à l'égard de tous les personnels qui rencontreraient des difficultés de santé, des difficultés dans la mise en œuvre d'un enseignement à distance ; attention bienveillante aux collègues stagiaires dont nous souhaiterions savoir dans quelles conditions leur titularisation pourra être prononcée ; attention bienveillante à l'égard des personnels contractuels dont le contrat viendrait à se terminer et pour lesquels nous demandons la prolongation de ces contrats.

Dans le même esprit, nous demandons un délai supplémentaire et une attention bienveillante aux personnels concernés par la mobilité et les questions de carrière. L'acte de candidature au vivier 1 de la classe exceptionnelle pourrait être décalé. Le calendrier de l'intra pourrait encore être reconsidéré dans un contexte où à l'inquiétude fort légitime des entrants ou des personnels contraints à mobilité s'ajoutent les difficultés de communication avec les services du rectorat, avec nos organisations syndicales lorsqu'il s'agit de conseils à mutations.

La prudence devrait s'imposer encore sur les questions de rentrée, les mesures de carte scolaires quand aux incertitudes de la réforme du lycée et de la voie professionnelle viennent s'ajouter aujourd'hui l'absence de visibilité sur l'avenir.